

Cours fondamental

Politique comparée

Florent Gougou
florent.gougou@iepg.fr

Sophie Panel
sophie.panel@iepg.fr

Simon Persico
simon.persico@iepg.fr

Présentation générale

Ce cours fondamental initie les étudiantes et les étudiants à la comparaison en science politique. Il est centré sur les principales institutions et structures politiques des régimes démocratiques contemporains et, dans une moindre mesure, non démocratiques.

À la fin de ce cours, les étudiantes et les étudiants devront être capables de :

- comprendre les principaux outils méthodologiques permettant d'analyser et de comparer des systèmes politiques dans des contextes géographiques et culturels différents ;
- distinguer les grandes catégories d'institutions, d'organisations ou de politiques (par exemple, les régimes autoritaires, ou les types de mode de scrutin) ;
- connaître les grands principes théoriques et conceptuels qui expliquent le fonctionnement des régimes politiques contemporains ;
- avoir une connaissance factuelle des institutions et des structures politiques en place dans plusieurs grandes démocraties occidentales qui sont traitées systématiquement dans le cours – l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Inde et la Suisse.

L'objectif plus général du cours est de transmettre un socle de connaissances qui sera utile dans tous les autres enseignements de science politique (sociologie politique, relations internationales, politiques publiques).

Problématique du cours

Ce cours est organisé autour des *dynamiques de représentation*. Les institutions politiques modernes sont nées de la volonté (bienveillante ou malveillante) de produire et d'administrer de façon efficace des biens communs (la sécurité, les droits fondamentaux, etc.). Sur cette base, elles ont impliqué des formes de délégation du pouvoir des citoyens vers les autorités publiques, qui ont rendu possible la production et l'administration de ces biens communs sur un large territoire. Mais en même temps, ces formes de délégation ont pu ôter des éléments de liberté aux citoyens, et ont pu être considérées comme illégitimes car représentant mal les intérêts des citoyens. Elles ont également pu être remises en cause, que ce soit par la persistance de régimes non-démocratiques ou par l'invention de nouveaux mécanismes de démocratie directe. C'est cette tension au cœur de tout phénomène politique qui est au cœur du cours.

Organisation du cours

Ce cours fondamental offre plusieurs innovations pédagogiques telles que le partage des séances entre plusieurs enseignantes et enseignants, des séances en classe inversée et la mise en place de jeux sérieux.

Un espace Chamilo est dédié au cours, dans lequel vous trouverez ce descriptif du cours, les diaporamas de chaque séance, les documents qui y sont éventuellement associés, ainsi qu'un espace de chat vous permettant de formuler des questions ou des remarques et d'échanger entre vous et avec nous. Il est très important que vous preniez bien en main cet outil de travail.

Validation du cours

Que ce soit en première ou en seconde session, l'examen terminal se présente sous la forme d'un écrit en temps limité. Cet examen vise à la fois à vérifier l'acquisition des connaissances fondamentales liées au cours et à évaluer la capacité à relier des phénomènes politiques. Le recours à l'écrit est un passage obligé pour entretenir des compétences développées avant l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Cet examen prend la forme de six questions à traiter en 100 mots maximum. Le temps imparti est de 3 heures. Chaque question est évaluée sur 3 points ; l'orthographe et la grammaire sont évaluées sur 2 points. Compte tenu de la durée conséquente accordée pour rédiger les réponses, un grand soin est attendu quant à la qualité de l'écriture et la correction de l'expression. Pour les étudiantes et étudiants du programme international, un dictionnaire bilingue est autorisé.

Parmi les sujets déjà posés figurent notamment « Quels sont les principaux facteurs de déclenchement des guerres civiles ? », « Quelles sont les principales différences entre la Cour suprême des Etats-Unis et le Conseil constitutionnel français dans l'exercice du contrôle de constitutionnalité ? », « Pourquoi les modes de scrutin proportionnels sont-ils plus justes que les modes de scrutin dits majoritaires ? »

Bibliographie générale

BOIX Carles, STOKES Susan (dir.), *The Oxford Handbook of Comparative Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

La Bible de la politique comparée. Cet ouvrage est composé de chapitres rédigés par des spécialistes de chacun des nombreux sujets traités. Une source absolument sûre et fiable, mais parfois un peu ardue.

GROSSMAN Emiliano, SAUGER Nicolas, *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l'UE*, Bruxelles, De Boeck, 2007

Centré sur le fonctionnement des États membres de l'Union européenne, cet ouvrage offre des données riches et pertinentes, et se démarque par la clarté des nombreuses définitions offertes.

KRIESI Hanspeter, *Les démocraties occidentales*, Paris, Economica, 1994

Un ouvrage quelque peu daté et concentré sur les démocraties occidentales, mais qui a l'avantage d'une très grande clarté et facilité de lecture.

LIJPHART Arend, *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, Yale, Yale University Press, 2012, seconde édition

Plus qu'un manuel, mais qui peut aussi jouer ce rôle, cet ouvrage vient présenter la typologie principale d'Arendt Lijphart entre démocraties de consensus et démocraties majoritaires, couvrant par là-même la plupart des objets de la politique comparée. Un classique parmi les classiques.

MAGNI-BERTON Raul, *Les démocraties libérales*, Paris, Economica, 2012

Cet ouvrage cherche à expliquer le décalage existant entre la volonté citoyenne et les politiques mises en œuvre. Pour cela, il présente les résultats de recherche récents sur les questions de représentation et de démocratie directe.

MENY Yves, SUREL Yves, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2009, huitième édition

Un ouvrage concentré sur cinq démocraties occidentales, qui présente de manière claire et illustrée les principales typologies et théories de la discipline.

Plan du cours

S1. La comparaison des systèmes politiques : théories et méthodes

Mercredi 18 septembre 2024

Simon Persico

S2. La formation des États

Mercredi 25 septembre 2024

Sophie Panel

S3. La démocratie et la démocratisation

Mercredi 2 octobre 2024

Florent Gougou

S4. Les fondements de la représentation : élections et modes de scrutin

Mercredi 9 octobre 2024

Florent Gougou

S5. L'organisation de la représentation : partis et systèmes partisans

Mercredi 16 octobre 2024

Simon Persico

S6. La remise en cause de la représentation : les formes alternatives de la démocratie

Mercredi 23 octobre 2024

Florent Gougou

S7. La séparation territoriale du pouvoir : le fédéralisme et la décentralisation de l'État

Mercredi 6 novembre 2024

Florent Gougou

S8. La séparation fonctionnelle du pouvoir : l'articulation entre exécutif et législatif

Mercredi 13 novembre 2024

Sophie Panel

S9. La dépolitisation des décisions : agences et cours

Mercredi 20 novembre 2024

Simon Persico

S10. Les relations entre l'État et les groupes d'intérêt

Mercredi 27 novembre 2024

Simon Persico

S11. Le terrorisme

Mercredi 4 décembre 2024

Sophie Panel

S12. Les guerres civiles

Mercredi 11 décembre 2024

Sophie Panel